

JUL 13 1994

LE COMMONWEALTH PLONGE SES RACINES DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

A l'approche d'un nouveau siècle, les anciennes colonies de l'Empire britannique, devenues des pays indépendants répandus à travers le monde, sont toujours reliées les unes aux autres par leur appartenance commune au Commonwealth.

Le Commonwealth constitue une association souple d'États souverains et indépendants. Ses membres se consultent et coopèrent les uns avec les autres dans le but d'accomplir des progrès dans divers domaines, par exemple : la paix mondiale, la compréhension sociale, l'égalité entre les races et le développement économique.

Le Commonwealth n'est pas régi par une constitution en bonne et due forme, mais il s'est doté d'un ensemble de principes, énoncés dans la Déclaration de principes du Commonwealth. Ces principes mettent l'accent sur la paix et l'ordre, sur la liberté des individus ainsi que sur l'égalité des droits de tous les citoyens. Le Commonwealth ne représente pas une alliance militaire. Ses membres peuvent appartenir à tout autre groupement ou alliance, s'ils le désirent.

Les 50 pays membres du Commonwealth comptent environ le quart de la population mondiale. Il s'agit d'un regroupement diversifié de pays, dont les populations parlent de nombreuses langues, adhèrent à de multiples religions et sont d'origine raciale variée.

Certains, comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni sont des nations industrialisées, dont les peuples sont en majorité d'origine européenne. Bon nombre sont des pays en développement d'Afrique ou des Antilles, ou des petites îles du Pacifique. Enfin, environ la moitié des membres sont des petits États dont la population ne dépasse pas le million.

Il existe aussi des différences entre les pays sur le plan politique. Certains États, dont le Canada, sont des monarchies constitutionnelles. En d'autres termes, ils reconnaissent la reine Elisabeth II comme étant leur chef d'État symbolique et elle est représentée par un gouverneur général. D'autres pays du Commonwealth, comme l'Inde, sont des républiques.

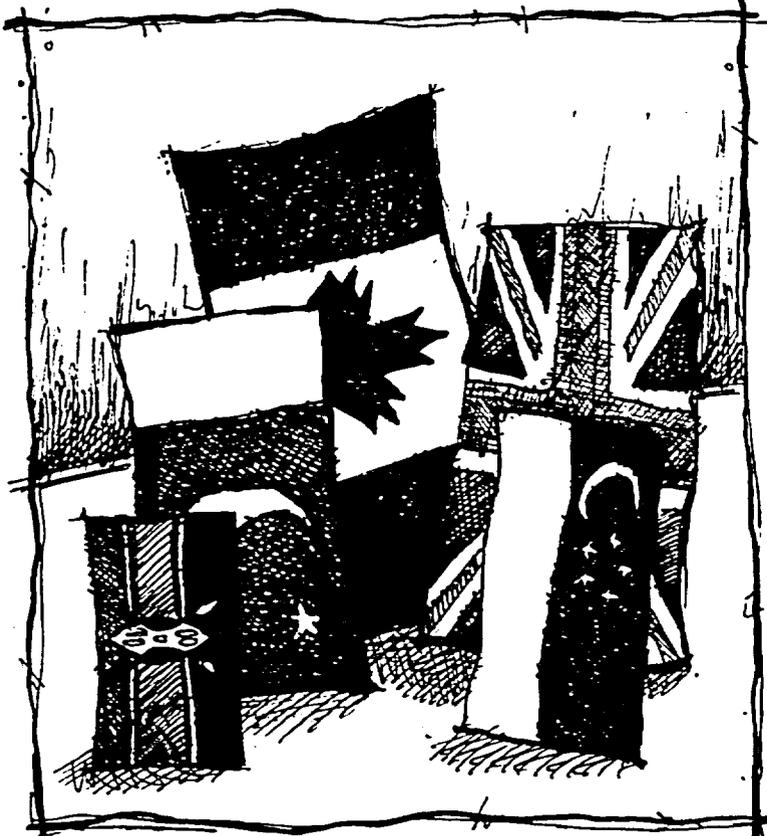
Quels sont donc les liens qui unissent les membres du Commonwealth? Dans la plupart des pays adhérant à cette organisation, il existe au moins une partie de la population qui parle anglais. De nombreux membres du Commonwealth ont mis en place des systèmes d'éducation similaires. En outre, ces pays partagent bon nombre de traditions en matière de droit et d'administration.

La «common law», régime de justice transmis à

travers des siècles d'histoire britannique, constitue le fondement du droit dans la plupart des pays anglophones. (Au Canada, le Québec fait exception : il suit les traditions juridiques du Code civil français.) Cela signifie que pour les questions de toute nature, qu'il s'agisse de la vente d'une maison, d'une infraction au Code de la route, d'une accusation d'acte criminel, les procès judiciaires se ressemblent à travers tous les pays du Commonwealth.

Les pays membres du Commonwealth ont également hérité du concept de régime parlementaire de gou-

vernement. Il suppose le règlement des problèmes au moyen de discussions et de compromis. Les dirigeants du Commonwealth sont parvenus à appliquer cette tradition de consultation à leurs rapports les uns avec les autres.



43-267-979